



**RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation régionale académique
aux relations européennes,
internationales
et à la coopération

Dijon, le 21/01/2025

La rectrice de la Région académique de
Bourgogne-Franche-Comté
Rectrice de l'académie de Besançon
Chancelière des universités

La rectrice de l'académie de Dijon

à

Madame, Monsieur les chefs d'établissement
s/c des I/A DASEN
De l'académie de Besançon
Et de l'académie de Dijon

DRAREIC
Délégation régionale
aux relations internationales
et à la coopération
[ce.drareic@region-academique-
bourgogne-franche-comte.fr](mailto:ce.drareic@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr)

Objet : Label EUROSCOL – Campagne 2024-2025

Madame, Monsieur,

Le label EUROSCOL, « Label des écoles et des établissements scolaires d'Europe », vise à distinguer les écoles et les établissements scolaires publics ou privés sous contrat qui souhaitent placer l'ouverture sur l'Europe au cœur de leur stratégie éducative. Ce label constitue un levier stratégique au service de la réussite de tous les élèves, favorise leur mobilité et renforce l'apprentissage des langues.

Créé en 2019 par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le label Euroscol reconnaît l'engagement des écoles et établissements à s'inscrire dans une dynamique européenne. Cet engagement se traduit par le portage et la participation à des projets ainsi que par la construction de parcours européens, contribuant à la création d'un Espace européen de l'éducation. Le label s'inscrit dans une démarche qualité globale et participe également au plan d'actions national pour l'apprentissage des langues vivantes étrangères.

Décerné par les recteurs pour une durée initiale de trois ans, ce label repose sur l'évaluation d'une commission coordonnée par la Délégation régionale académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (DRAREIC). Cette évaluation est réalisée sur la base d'un cahier des charges et du formulaire de candidature. Le label vise à valoriser l'offre de formation et les actions menées au profit des élèves, des personnels, des familles et des partenaires de l'École.



**RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation régionale académique
aux relations européennes,
internationales
et à la coopération

En favorisant les grands principes de la République, le label Euroscol met en avant les projets éducatifs qui contribuent à la création d'un espace européen de l'éducation, au développement de valeurs citoyennes et solidaires, et à l'épanouissement des jeunes générations.

Les écoles et établissements candidats peuvent procéder à une auto-évaluation grâce au formulaire de candidature. Ce document constitue un support de dialogue entre l'établissement et la DRAREIC. Les dossiers seront examinés par la commission régionale de labellisation, chargée d'évaluer leur qualité.

Nous vous invitons à transmettre vos dossiers de candidature pour une labellisation ou une re-labellisation (pour les établissements labellisés en 2020/21) par mail exclusivement, à l'adresse suivante : ce.drareic@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr, avant le **05 mai 2025**.

Message important pour les établissements précédemment labellisés : Les établissements ayant obtenu une labellisation en 2018/19, 2019/20 ou 2020/21, mais n'ayant pas demandé de re-labellisation en 2023 /2024, ne disposent plus actuellement du label Euroscol. Pour régulariser votre situation et prétendre à une nouvelle labellisation, nous vous invitons à remplir à nouveau le formulaire de candidature et à le transmettre comme indiqué précédemment.

Les établissements sont priés d'utiliser le formulaire de candidature joint à ce courrier.

L'équipe de la DRAREIC reste à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche et répondre à vos questions.

Nous savons pouvoir compter sur votre engagement pour le déploiement de ce label, porteur de valeurs et d'opportunités pour nos écoles et établissements.

Nathalie Albert-Moretti
Rectrice de la Région académique de
Bourgogne-Franche-Comte
Rectrice de l'académie de Besançon
Chancelière des universités

Mathilde Goletty
Rectrice de l'académie de Dijon